

Etre ou disparaître

Dans sa Lettre ouverte à ceux qui ont applaudi Ayaan Hirsi Ali dimanche soir, Fanny Truchelut souligne avec raison la lâcheté des théoriciens et autres nantis qui, sous bonne escorte, disent le Droit. Si elle n'avait pas subi les terribles épreuves que l'on sait – alors qu'elle est sans reproche – elle serait allée plus loin dans sa juste dénonciation du voile, et aurait dit que chaque femme qui porte le voile ne réduit pas uniquement sa liberté, mais aussi la nôtre, et ce, par la force d'une loi désormais visible : le nombre ! Tarik Ramadan l'a clairement compris, qui ne cesse de demander aux femmes musulmanes vivant chez nous de sortir voilées pour habituer les Français à ces nouvelles Françaises – et, parmi ces Français, les enfants qui, plus tard, seront tout étonnés que des voix puissent s'élever pour refuser ce qu'ils ont toujours vu comme « allant de soi ».

Or, le voile islamique ne va pas de soi : c'est une marque ostensible d'oppression, de discrimination et d'exclusion : oppression, car le voile est inséparable de la surveillance rigoureuse – pour ne pas dire rigoriste – qu'exercent d'abord les grands frères, ou un frère plus jeune, puis les parents, sur le sexe féminin communautaire ; discrimination – et même discrimination double – le voile ne concernant d'abord que les femmes, ensuite que les musulmanes – et exclusion puisqu'en incluant sur son sol le port du voile, la France inclut l'exclusion dans l'espace public ! Faute d'avoir perçu cette réalité – ou faute d'avoir le courage de la dénoncer – nous tolérons que des mères voilées se fassent accompagnatrices d'élèves de CM1 ou CM2 pour telle ou telle excursion scolaire – ce qui, de leur part, est loin d'être innocent – comme nous tolérons que des mères voilées circulent librement dans nos établissements scolaires, alors même que nous affirmons le caractère rigoureusement laïque de l'école !

Et ce n'est pas tout : lorsque des filles voilées défilent dans nos rues en se parant du drapeau tricolore, elles nous

disent non pas qu'elles se soumettent aux valeurs françaises – car la France n'a pour valeur que l'obéissance aux lois de la République, ce qui invalide l'obéissance à je ne sais quelle oppression, discrimination ou exclusion – mais au contraire que le drapeau français lui-même est voile islamique, autrement dit qu'il entérine la nécessaire soumission de la France à l'islam ! En conséquence, tout Français doit désormais admettre cette nouvelle donne, s'il veut accepter l'évolution de sa propre société. Or, à vivre dans un pays qui compte toujours plus de femmes voilées, ce n'est pas dans « quelques décennies » que nous aurons des régions françaises sous juridiction islamique : c'est demain ! Que le Kosovo obtienne son indépendance, et cela ne manquera pas de faire jurisprudence. Autrement dit, ce ne sont pas « nos petits-enfants » qui connaîtront cela, mais nous !

Que faire donc ? Imposer les lois de la République, et par suite affirmer haut et fort qu'une religion n'est pas sacrée en soi, autrement dit qu'il ne suffit pas d'apposer le label « religieux » à une croyance pour que cette croyance soit, ipso facto, « respectable » ! Sommes-nous pour l'inégalité des sexes, les mariages forcés, la répudiation, la polygamie, l'excision, l'infibulation, la suppression de la libre critique, le délit de blasphème, l'abolition de la laïcité, la théocratie, les châtiments corporels, la peine de mort... ? Si oui, qu'attendons-nous pour changer notre célèbre « Liberté, Égalité, Fraternité » en » « Religiosité, Inégalité, Communautés » – comme le dit Jacques Julliard ? Mais peut-être préfèrerions-nous « Islamité, Imparité, Intégrité » ? Allez savoir !

Maurice Vidal